

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**DECISION BUDGETAIRE**

**MODIFICATIVE N°4**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales notamment l'article L 2122-22 alinéa 15 et L2122-23,

Après avoir entendu Mme Blanchard, Adjointe aux Finances, exposer qu'à cette période de l'année des ajustements de crédits sont nécessaires,

Sur avis favorable de la Commission Finances réunie le 13 Novembre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** la Décision Budgétaire Modificative n°4 ci-jointe.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**ADMISSION EN NON VALEUR**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Mme Blanchard Lynda, Adjointe aux Finances, exposer que Mme Risico, Comptable du Trésor, a transmis en mairie une liste de demandes d'admission en non valeur pour un montant de 1 931,86 euros,

Considérant l'avis de la Commission FINANCES du 16 Octobre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Accepte l'admission en non valeur des titres ci-joints.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**ANNULATION DE LA DELIBERATION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 27/09/13 PORTANT ATTRIBUTION**

**D'UNE SUBVENTION**

**EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION**

**DES PORTUAIRES**

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 septembre 2013 portant attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association pour la Protection de la Santé au Travail dans les Métiers Portuaires 44, en vue d'organiser un colloque sur les différents enjeux d'axes de recherche et d'action au service de la protection de la santé au travail dans les métiers portuaires,

Considérant le courrier de l'association en date du 10 octobre 2013 nous informant de l'ajournement de ce colloque avec un report éventuel dans le premier semestre 2014,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- DECIDE d'annuler la délibération du conseil municipal du 27 septembre 2013, portant attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association des portuaires.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**VERSEMENT SUBVENTION**

**EXCEPTIONNELLE /**

**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

**SITUATION AUX PHILIPPINES**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT la situation catastrophique aux Philippines,

CONSIDÉRANT les soutiens humanitaires et financiers apportés à la population par différentes associations caritatives,

Madame le Maire propose d'apporter un soutien à ces populations par le biais d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français.

Après avis favorable du Bureau Municipal du 18 novembre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 euros, pour les Philippines au Secours Populaire Français, sur le compte ouvert au Crédit Agricole de Nantes n°14706 00042 87760326000 75.

Cette somme sera imputée sur le compte par nature 6745 - fonction 523 du budget principal de la commune.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**CONVENTION CARENE / COMMUNE :**

**ACCES AUX SERVICES**

**DE L'ASSOCIATION ADULLACT**

**POUR LA DEMATERIALISATION**

**DES ACTES**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Considérant que dans le cadre de la dématérialisation pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, la CARENE propose de faire bénéficier conventionnellement et gratuitement, les communes membres, de son adhésion à l'association ADDULACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales).

Cela permettra à la commune d'accéder à une plateforme de télétransmission via le dispositif S<sup>2</sup>LOW.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention avec la CARENE pour l'accès aux services de l'association ADDULACT. (*ANNEXE*)
- ET AUTORISE Mme le Maire à signer la convention ainsi que tout document y afférent.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET** :

**MODIFICATION DU REGLEMENT**

**DE FONCTIONNEMENT**

**DU MULTI ACCUEIL**

**« LES COCCINELLES »**

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 7 octobre 2011 approuvant le règlement de fonctionnement du multi accueil « Les Coccinelles »,

Vu la délibération du 22 juin 2012 apportant des modifications au présent règlement,

Considérant que le Règlement de Fonctionnement est une norme et qu'il est obligatoire. Certains points essentiels sont à notifier dans ce dernier selon des textes de références (Code de la santé, décrets, circulaire de la PSU ...),

Considérant que de nouvelles modifications ont été demandées par la CAF afin de faciliter, d'uniformiser et de contrôler le fonctionnement de chaque structure,

Le nouveau Règlement de Fonctionnement présenté ce jour a donc été modifié selon une trame « Établissement d'Accueil du Jeune Enfant » proposée par la CAF.

- Présentation générale du document, l'organisation des chapitres a été classée différemment
- Certains chapitres ont été ajoutés :
  - Le personnel : description des fiches de poste
  - Place des familles dans la structure
  - Le fonctionnement au quotidien : les temps essentiels d'une journée
  - Les prestations fournies par la structure : repas, goûters, produits de soins, changes...

- Certains chapitres ont été complétés, rédigés avec beaucoup plus de détails :
  - Définitions des différents modes d'accueil
  - L'inscription et le dossier administratif
  - Les modalités de réservation
  - La période d'adaptation
  - Le contrat d'Accueil
  - Les modalités de tarification, la mensualisation, la participation financière des familles.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

- APPROUVE ce nouveau Règlement de Fonctionnement joint en *ANNEXE*

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**MARCHE D'EXPLOITATION TECHNIQUE**

**D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE**

**DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET**

**D'EAU CHAUDE SANITAIRE DANS**

**LES BATIMENTS COMMUNAUX /**

**AVENANT N°7**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Considérant que le fonctionnement des climatiseurs de l'hôtel de ville ainsi que du système de ventilation de la salle du Conseil Municipal ne présente plus la fiabilité nécessaire au confort des utilisateurs.

Il convient donc de procéder à leur remplacement.

L'avenant proposé a donc comme objet l'intégration de ces travaux au marché d'exploitation technique, d'entretien et de maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments communaux, au titre du P3 (Poste concernant les travaux d'entretien et de renouvellement nécessaires au maintien des ouvrages en bon état de fonctionnement).

Ces travaux portent le montant annuel du P3 Hôtel de Ville à 40 184.23 € HT.

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

- APPROUVE cet avenant passé avec la Société COFELY Services GDF Suez,

- AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Michèle LEMAITRE



Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**MAINTENANCE GLOBALE A GARANTIE**

**DE RESULTATS**

**DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE**

**PUBLIC / AVENANT N°2**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Considérant que la Commune de MONTOIR DE MONTOIR a confié à la société ETDE, dénommée depuis le 4 février 2013 BOUYGUES ENERGIE SERVICES, le marché de maintenance globale à garantie de résultats des installations d'éclairage public.

Ce marché, notifié le 1<sup>er</sup> janvier 2006, a été conclu pour une durée de 8 ans.

L'avenant proposé a comme objet la prorogation de l'ensemble des postes de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2014, hormis celui relatif à « l'énergie » (Une circulaire de 2008 interdisant à une société privée de payer pour compte les factures d'une collectivité).

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

- APPROUVE cet avenant passé avec la Société BOUYGUES ENERGIE SERVICES,
- AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**DENOMINATION DE VOIRIE /**

**RUE DE LA BARILLAIS**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu, Monsieur Leclerc, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, informer les membres du Conseil d'une demande de dénomination de voie sur le secteur de la Cordonnais.

Considérant que la Voie Communale n°1 n'a pas de dénomination officielle même si la dénomination « route de Donges » figure sur certains plans ;

Considérant la nécessité d'orienter le trafic en direction de Donges par la RN 171,

Considérant la nécessité de dénommer cette voie pour faciliter l'adressage, et la circulation,

Vu l'avis favorable de la commission du 18 septembre 2013,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- ADOPTE la dénomination « rue de la Barillais »
- AUTORISE Madame Le Maire à transmettre ces dénominations aux services et organismes concernés.



Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**AVIS DE LA COMMUNE SUR**

**LES DEMANDES D'ADHESION**

**DES COMMUNES DE CAMPBON**

**ET LAVAU SUR LOIRE**

**AU SYNDICAT DU BASSIN DU BRIVET**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Monsieur Hubert DELAHAIE, Conseiller Municipal, rappeler aux membres du Conseil que le Syndicat du Bassin Versant du Brivet a fait évoluer ses statuts au 1er janvier 2012, afin de répondre aux enjeux du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Estuaire de la Loire et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne, ainsi qu'aux sollicitations des partenaires institutionnels et financiers. Le SBVB est ainsi la structure référente sur le bassin versant du Brivet dans la traduction opérationnelle du SAGE Estuaire, en lien avec le Parc Naturel Régional de Brière et la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière.

De ce fait, les communes de Campbon et Lavau sur Loire ont sollicité l'adhésion au SBVB par délibération en date des 19 et 20 septembre 2013. Les collectivités adhérentes doivent émettre un avis sur ces adhésions.

Vu l'article L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable à l'adhésion des communes de Campbon et Lavau sur Loire au Syndicat du Bassin Versant du Brivet.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**GRDF : REDEVANCE 2013**

**D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Monsieur Leclerc, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières exposer aux membres du Conseil que conformément aux articles L.2333-84 et L.2333-86 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire de réseau est tenu de s'acquitter auprès des communes d'une redevance au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

Le calcul de la redevance est basé sur la longueur de canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal.

Pour le calcul de la redevance au titre de l'année 2013, le plafond de la redevance due au titre de l'année 2013 s'établit pour la commune à 1496,41 €,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- VALIDE le montant de cette redevance à 1496,41 €
- et AUTORISE Madame Le Maire a établir le titre de recettes correspondant.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Convocation : le 15 novembre 2013

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 21

Procurations : 7

Absent : 1

**OBJET** :

**MOTION**

**DJIBOUTI / ARMEE NATIONALE /**

**VIOLENCES**

Le vingt deux novembre deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**présents** : Mmes Lemaître Michèle - Blanchard Lynda - Beyer Chantal - Le Meute Arlette - Leguèbe Catherine - Chédotal Mireille - Régent Annette - Vilain Marie Christine - Hiou-Métayer Patricia - Mrs Leclerc Marcel - Guihéneuf Christian - Delahaie Hubert - Le Barillec Daniel - Métayer Martial - Plissonneau Pascal - Corfec Dominique - Dubois Paul - David Daniel - Hervy Joël - Martin Christian - Thoby Thierry

**Absents excusés** : Mmes Bernard Renée (qui avait donné procuration à Mme Leguèbe) - Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mr Delahaie) - Bernier Lydie (qui avait donné procuration à Mr Hervy) - Mrs Vasseur Julien (qui avait donné procuration à Mr Leclerc) - Jouand Joël (qui avait donné procuration à Mr Dubois) - Jorge Philippe (qui avait donné procuration à Mme Beyer) - Etogo Roger (qui avait donné procuration à Mr David) - Huet Cédric

**Secrétaire de Séance** : Mr Daniel David

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame Le Maire lire la motion ci-jointe,

Et après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- ADOPTE cette motion.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE